LE COIN DE LA FAMILLE

Noël !

25 Décembre... Saveur impérissable des clairs et émouvants souvenirs, souvenirs multicolores des arbres de Noël accablés d'imaginaires trésors, étincelants de givre, de lumière et de fil d'or.

Souvenirs féeriques de la soirée mystérieuse où tous les enfants du monde, impatients et tremblants, déposent dans la cheminée muette leurs espoirs et leurs souliers.

Joyeux Noëls du temps jadis, aidez-nous à tisser pour Noël 42 le voile merveilleux et trompeur de l'illusion pour attendre plus confiants les Noëls de demain, libérés de nos tristesses.

Aidez-nous à répéter bientôt ce miracle de joie indomptée et toujours jeune, parmi tant de soucis, car il nous faut affirmer contre toutes les réalités hostiles notre aptitude à recréer autour de nous, ne serait-ce que quelques courts instants, cette insouciance artificielle, inimitable atmosphère sans laquelle Paris devrait renoncer à son destin, à sa vie ailée, à son climat tout imprégné de charme, d'élégance et de courage.

Que cette fugitive et lumineuse rédemption de Noël soit une fois de plus le symbole de la fête traditionnelle que 2.000 ans de recommencements n'ont point encore vieillie, fête qui respecte à la fois les naïves pratiques familiales et les obligations mondaines.

Pour ces quelques heures qui, de siècle et siècle rappellent la touchante énigme du monde, renoncez à votre extrême réserve, laissez se jouer encore votre fantaisie, soyez élégantes, d'une élégance de bon ton.

Dans leurs collections d'hiver, fleurs exquises d'un Paris affiné par l'épreuve, les couturiers ont réservé pour Noël leurs plus délicates inventions.

Les longues robes d'hôtesse allient le confort à la plus charmante élégance, pour recevoir chez soi. On nous propose cette délicieuse robe en velours noir d'inspiration romantique qu'une grande berthe de linon éclaire.

Et voici une autre robe en crêpe mat vert d'eau, des paillettes multicolores rouge minium, violet, bleu de nuit, enrichissent les manches, le corsage et les poches lui donnent une note infiniment précieuse.

Les robes que vous aimerez pour ces réunions de fin d'année seront d'une élégance spécialement étudiée.

On note dans ce domaine, la prédominance du satin : robe de satin noir qu'un grand empiècement de dentelle se continuant jusqu'au bas des manches très larges, enjolive.

Robe plus sobre, ou large décolleté harmonieusement drapé sur les hanches.

Robe plus simple, au sage col chemisier en crêpe violine, qu'une large ceinture nouée devant et bordée d'un biais rouge géranium, habille.

Je voudrais pouvoir décrire toutes les robes, qui sont autant de chefs-d'œuvre et redonnent confiance dans les lendemains de Paris, robes qui font rêver et semblent retenir dans leurs plis toute la lumière des fêtes passées.

Ainsi, grâce à Paris, grâce à nos créateurs, grâce à nous aussi qui aurons su être belles, Noël 42 conservera parmi nous son prestige de joie et de lumière.

Marie HARROUARD.

CHAPITRE VESTIMENTAIRE

IL FAUT QUE LES CULOTTES DURENT LONGTEMPS

Les vêtements des enfants nous donnent de l'inquiétude. Comment prolonger leur vie malgré les diablotins qui les portent ?

Prenons des mesures préventives

La culotte de golf, si chère, durera davantage si vous la munissez d'un fond « cycliste ». C'est, vous le savez, une sorte de pièce; mais presque décorative. Quelques culottes en sont pourvues par le tailleur. Dans ce cas posez un autre fond à l'intérieur, en grosse toile par exemple. Cette doublure posée à l'endroit le plus menacé de la culotte prolongera sa durée considérablement.

VOICI L'HIVER

FAITES DONC CETTE CONFORTABLE CHANCELIÈRE

Pour avoir chaud cet hiver, malgré les restrictions de charbon, il vous faut être confortablement installée. Aussi, grâce à cette chancelière, vous n'aurez plus froid.

Fournitures : 30 cent. d'écossais, 30 cent. de toile tailleur, 30 cent. d'ouatine de laine, 25 à 27 cent. de toile cirée. Deux peaux de lapin

Exécution : Couper dans une épaisseur (lainage et toile), le patron n° 1 et dans deux épaisseurs le patron n° 2. Doubler sur l'endroit le dessous de la chancelière avec de la toile cirée. Poser la toile tailleur sur le tissu et assembler sur l'envers les côtés de la chancelière en faisant coïncider les points A, B, C, D. Ouvrir en E et D. Couper le dos de la chancelière en carton fort. Tailler deux épaisseurs d'ouatine et la fourrure sur le patron 1 modifié en enlevant 1 cent. de largeur, en ajoutant 8 cent. de longueur et en enlevant 5 mm. tout autour du patron 2. Sur la chancelière à l'envers, appliquer l'ouatine puis la fourrure en rabattant sur l'endroit 4 cent. aux deux extrémités, glisser le carton entre l'ouatine et la toile, coudre le bord de la fourrure à points de côté. Retourner à l'endroit.

Carnet de la ménagère

LES VERTUS DU REPASSAGE

« J'ai supprimé le repassage de mon linge », m'écrivez-vous, Madame, fière d'avoir réalisé une économie.

Mais êtes-vous sûre que c'en soit une ?

Le linge repassé a l'aspect infiniment plus net et plus propre que simplement lavé.

Portez une chemise non repassée, elle vous aura tout de suite un air défraîchi et grisâtre. Mettez des draps simplement levés dans votre lit, ils sembleront sales au bout de 8 jours. Jusqu'aux torchons de toile ont besoin d'un coup de fer. Ne parlons pas du linge de table qui, lui, nécessite même l'amidon.

Le repassage prend du temps, sans doute, et de la peine. Mais c'est lui qui souligne, qui accentue et qui rend durable la blancheur éclatante du linge.

En outre, un coup de fer bien chaud assainit ; il détruit les microbes.

Je sais des femmes très pratiques qui repassent toujours leur linge avant de le raccommoder, elles voient mieux ainsi ce qui cloche : Et elles ont vite fait ensuite de remettre chaque pièce dans ses plis.

Les idées de Catherine...

❖ Pour débarrasser les vitres du givre, les laver avec la solution suivante : par un litre d'eau, une cuillerée d'alun et cinq cuillerées de sel. Essuyer aussitôt.

❖ Pour laver les lainages fins et tous les tissus de rayonne ou de soie, ajouter à l'eau de 2 à 5 gr. de bicarbonate de soude par litre ; avoir soin d'employer une eau tiède, rincer à même température. Les tissus ainsi traités ne rétrécissent pas. Repasser avec un fer pas trop chaud.

❖ Pour enlever les taches d'humidité sur les livres, nettoyer le papier avec une faible solution de chlore. Rincer à l'eau pure. Sécher au buvard.

EPILEPSIE
efficacement combattue par
ANTI-ÉPILEPTIQUE DE LIEGE
Résultat certain Supprime les crises
Leberet, Fenyau, Lille, Ttes Phies

Nos Patrons-Modèles

N° 9.158 — *ROBE en lainage ou rayonne, pour fillette de 11 à 13 ans. Regate fantaisie.*
Métrage : *2 m. 75 en 90.*

N° 9.197. — *MANTEAU en diagonale, tissu mélangé, etc., pour 14 à 16 ans ; au dos, une ceinture retient l'ampleur.*
Métrage : *2 m. 45 en 140.*

Ces patrons-modèles marque « *Aux Trois Dés* », sont en vente dans toute la région, chez les dépositaires de cette marque au prix de 5 fr., ou envoyés par nos soins franco contre la somme de 5 fr. 70 en timbres, aux lectrices qui nous en feront la demande.

Ecrire au « REVEIL DU NORD », 186, rue de Paris, à Lille.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 24 décembre 1942. — Soleil : Lever à 8 h. 45. Coucher à 15 h. 55.

Aujourd'hui : Saint-Delphin. Demain : Noël.

BOURSE DE PARIS

du 22 décembre 1942

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 06, 96.25 ; 3 % am., 99.50, 99.60 ; 4 % 1917, 103.70, 103.45 ; 4 % 1918, 104, 104 ; 5 % 1920, 141.70, 141.60 ; 4 1/2 % 1932 A, 103.50, 103.70 ; 4 1/2 % 1932 B, 102.50, 102.56 ; 3 % 1942, 97.30, 97.25 ; 3 1/2 % 1942, 98.60, 98.60 ; Cais. Aut. 5 % 1938, 122.50, 122.60 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.351, 1.352 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1.253, 1.259 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 531, 531 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 35 B, 138.50, 138 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1933, 1.104, 1.102 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.110, 1.105 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.130, 1.126 ; Caiss. Aut. Tab., 1.040, 1.040.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 645, 545 ; 1920, 555, 561 ; 1934, 1.125, 1.109 ; 1935, 1.106, 1.122.

Foncières et Communales. — Fonc. 1883, 360, 355 ; Fonc. 1885, 418, 418 ; Com. 1891, 369, 369 ; Com. 1892, 488, 475 ; Fonc. 1895, 491, 490 ; Com. 1899, 420, 415 ; Fonc. 1903, 495, 487 ; Com. 1906, 430, 432 ; Fonc. 1909, 211, 214 ; Com. 1912, 212, 211 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 440, 440 ; Com. 1950 4 %, 1.008, 1.022 ; Fonc. 1950 4 1/2 %, 1.014, 1.001 ; Com. 1931, 1.028, 1.022 ; Com. 1931-32, inc., 1.015 ; Com. 1932, 1.038, 1.026 ; Emp. 1933, 1.058, 1.053.

Actions françaises. — Bque de Fce, 28.000 d., inc. ; Compt. Esc., 3.275, 3.400 d. ; Crédit Fonc., 7.750 d., 7850 ; Crédit Lyon, 8.250, inc ; Sté Gle, 2.700, 2.750 ; Suez (act.), 31.000 d., inc. ; Nord, 2.395, 2.440 ; El. et Gaz du Nord, 1.075, inc. ; Electr. du Nord, 900, 925 ; Energie Ind., 3.850, 4.000 ; Nord Lum., 2.440, 2.500 ; Thom. Houston, 870, 885 ; Cie Gle Ind. Text., 3.075 d., 3.115 d. ; Pérenchies, 3.330, 3.365 ; St Frères, 1.890, 1.900 ; Gaz N.-E., 1.550 d., inc. ; Aciéries de Micheville, 2.390, 2.450 d. ; Aciéries du Nord, 785, 801 ; Arbel, 1.180 d., 2.450 ; Constr. Nord-France, 1.545, 1.600 d. ; Fives-Lille, inc., 2.240 ; Forges N.-E., 1.950, 1.890 ; Jeumont (act.), 955, 970 ; Jeumont (part), inc., 2.500 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, inc., 11.400 ; Hts-Fourn. P.-à-Mousson, 8.550 d., 8.600 ; Louvroil Montbard, 1.445, 1.505 ; Métaux, 5.400, 5.500 ; Peugeot, 1.995, 2.020 ; Senelle-Maubeuge, 2.000, inc. ; Béthune, 3.910, 3.970 d. ; Aniche, 8.520, 6.620 ; Anzin, 2.475, inc. ; Blanzy, 7.200 d., 7400 d. ; Carvin, 3.700, 3.780 ; Courrières, 1.185, 1.205 ; Dourges, 3.825, 3.680 ; Escarpelle, 6.790, 7.000 ; Lens, 1.595, 1.530 ; Ligny-lez-Aire, inc., 410 ; Marles, 2.275, 2.300 ; Ostricourt, 5.510, 5.600 ; Vicoigne, 2.405, 2.345 ; Nickel, 8.475, 3.575 ; Ouenza, 8.900 d., 8.100 ; Lille Bonn. (prior.), 1.130, 1.145 ; Lille Bonn. (ord.), 730, 750 d. ; Air Liquide, 3.500, 3.600 ; Glaces Nord-France, 10.250 d., 10.505 ; Kuhlmann, 2.775, 2.805 ; Pollet et Chausson, 4.125, 4.250 d. ; Caout. Indochine, 2.650, 2.715 ; Cultures Trop., 550, 575 ; Terres Rouges, 1.625, inc.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 515 d., inc. ; 1875, 525, 525 ; 1876, 530, 523 ; 1892, 331, 332 ; 1894-95, 332, 332 ; 1898, 387, 386 ; 1899, 361, 365 ; 1904, 380, 385 ; 1910 2 3/4 %, 350, 355 ; 1910 3 %, 319, 314 ; 1912, 300, 297 ; 1928, 1.015, 1.003 ; 1929, 1.033, 1.023 ; 1930, 1.005, 1.023 ; 1930 lots, 1.008, 1.006 ; 1931, 1.001, 1.006 ; 4 % fortif., 992, 992 ; 1932, 1.019, 1.007 ; 1934 5 1/2 %, 927, inc. ; 1935, 994, 992 ; 1937, 995, 1.005 ; 1938, 1.016, 1.015.

Valeurs françaises (obligations). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.031, 2.031 ; 4 % 1931, 971, 975 ; 5 1/2 % 1936, 1043, 1035.

LISEZ
LES SPORTS DU NORD
Le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMÉRO : UN FRANC

BOURSE DE LILLE

du 22 décembre 1942

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente ;

Charbonnages. — Albi, 4.090, 6.800 (d.) ; Albi (part), 6.350, 6.800 (of.) ; Aniche, 6.580, 6.600 ; Anzin, 2.450, 2.485 ; Béthune, 37.900, 38.950 ; Béthune (1/10), 3.860, 3.915 (d.) ; Blanzy, 6.650, 7.200 (d.) ; Carvin, 3.475, 3.725 ; Clarence, 612, inc. ; Commentry (Jce), 4.025, 3.910 (ex-droit) ; Commentry (Cap.), 4.450, 4.575 (ex-droit) ; Courrières, 1.130, 1.180 ; Crespin, 187, 200, (ex-droit.) ; Dourges, 5.725, 3.830 (d.) ; Escarpelle, 6.700, 5.780 ; Lens A, 1.555, 1.600 ; Lens B, 650, inc. ; Liévin, 980, 1.006 ; Liévin (coup. de 50), 62.400, inc. ; Marles, 2.190, 2.260 ; Ostricourt, 5.260, 5.520 (d.) ; Thivencelles, 800, 810 (d.) ; Vicoigne, 2.395, 2.410.

Banques. — C.D.N., 740, 750 ; Union Mines, 810, 965 (d.).

Eaux - Transports. — E.L.R.T., 431, inc. ; Lyon. des Eaux (cap.), 3.625, 3.800 (d.) ; Lyon. des Eaux (Jce), 6.050, 3.100 (d.) ; Pierchon, 530, inc.

Electricité. — Artésienne, 920, 925 ; Béthunoise, 755, 760 (d.) ; Boulonnaise, 1.000, 1.000 (d.) ; Contin. du Gaz, 2.005, 3.250 (d.) ; Electr. Gaz Nord, 1.055, 1.070 (d.) ; Electr. Nord 900, 900 ; Electr. N.-O., 1.260, 1.290 (d.) ; Energie Nord-France, 1.025, 1.026 ; Gaz d'Hersin, 935, 945 (d.) ; La Roubaisienne, 4.250, inc. ; Sect. Billy, 1.050, 1060 (d.) ; Un. Houillère, 520, 540 (d.).

Métallurgie. — Blanc « Misseron (ord.), 225, 250 (d.) ; Blanc-Misseron (prior.), 1.185, 1.250 (d.) ; Aciéries de Longwy, 1.040, 1.150 (d.) ; de Micheville, 2.300, 2.350 (d.) ; du Nord, 790, 795 ; Sambre et Meuse, 485, 515 (d.) ; Arbel, 2.360, 2.400 (d.) ; Chant. France, 1.760, 1.800 (d.) ; Atel. Nord France, 1.500, 1.540 (part.), 890, 1.150 (d.) ; Autos chen. 106, inc. ; Blache, 1.515, 1.520 ; Cail, 1.030, 1.070 (d.), (ex-droit.) ; Delattre, 1.150, 1.130 ; Denain-Anzin, 8.600, 3.400 (of.) ; Electro-Métal, 445, 450 ; Fives-Lille, 1.925, 2.215 ; Marine, 1.655, inc. ; Nord-Est, 1.825, 1.925 ; Fco-Belge, 9.850, 11.000 (d.) ; Jeumont, 900, 950 (d.) ; Louvroil, 1.473, 1.475 ; Saint-Sauveur, 1.110, inc. ; Saulnes, 3.040, 3.650 (d.) ; Senelle, 1.880, 1.950 (d.) ; Tubes de Val., 1.200, 1.230 (d.).

Entreprises et Matér. constr. — Cerr. Dumont Vireux, 36, 50 (d.) ; Chaux et Cim. Lafarge, 14.500, 15.200 (d.) ; (ection B 300), 4.200, 5.000 (d.) ; Ciments du Boul., 1.700, 1.680 (en liquidation) ; Portland, 24.000, 23.500 (ex-coupon) ; (part.), 8.700, (ex-coupon) ; Cim. et Chaux hydraul., 1.395, inc. ; Cim. Franç. et Portl. Boul., 7.800, inc. ; (jouiss.), 6.600, inc. ; Cim. Pont-à-Vend., 4.300, inc. ; Desvroise, 6.750, 6.800 (d.) ; La Loisne, 1.125, 1.180 ; Pollet et Chausson, 4.050, 4.100 (d.) ; (part.), 40.000, 88.500 ; Super Cim. Boulonnais, 80, 110 (d.)

Produits chim., Huileries, Verreries — Air liquide, 3.565, 3.565 ; (part.), 18.500, inc. ; Engrais d'Auby, 545, 558 (d.) ; de Roubaix, 2.160, 2.250 ; Glaces Nord France, 0.050, 10.200 (d.) ; Huiles, goudrons et dérivés, 6.050, 7.000 (d.) ; Kuhlmann, 2.850, 2.825 ; Oxhydrique Française, 375, inc. ; Pechiney, 5.125, 5.125 (of.) ; Prod. Organo Chim., 1.210, inc. ; Rhône Poulenc, 4.310, 4.310 ; Saint-Gobain, Chauny et Cirey, 6.000, 8.200 ; Usin. de Libercourt, 840, inc. ; Verr. et Glac. d'Aniche, 5.150, 3.630 (d.).

GOUT DE CARAMEL

Améliorez les rations de vos enfants par les vitamines, grâce aux pastilles de Chloroloine qui contiennent chacune autant de vitamines B, C et D qu'une demi-livre de pain, un demi-litre de lait, une côtelette de veau et une livre de beurre. D'un goût délicieux de *revenez-y* (caramel doux), la Chloroloine remonte l'organisme et active la croissance, car elle est à base de chlorophylle anti-anémique. Une pastille de Chloroloine par jour : dès la première semaine la vigueur revient. Le poids remonte. Bientôt l'enfant est en pleine forme. Pharmacies seulement.

TIRAGES FINANCIERS

du 22 décembre 1942

COMMUNALES 2,85 % 1892
Le numéro 409.836 gagne 100.000 fr.
Le numéro 124.287 gagne 30.000 fr.
Le numéro 153.366 gagne 10.000 fr.
Le numéro 455.273 gagne 10.000 fr.

COMMUNALES 3 % 1906
Le N° 1.177.727 gagne 200.000 fr.
Le numéro 384.224 gagne 25.000 fr.

COMMUNALES 1912
Le numéro 585.169 gagne 100.000 fr.
Le numéro 1.971.533 gagne 10.000 fr.

VILLE DE PARIS 1910
Le numéro 512.101 gagne 200.000 fr.
Le numéro 246.918 gagne 10.000 fr.

FONCIÈRES 1885
Le numéro 224.486 gagne 100.000 fr.
Le numéro 249.057 gagne 25.000 fr.
Le numéro 172.250 gagne 10.000 fr.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Jacques LEFORT, docteur en droit, avoué à Lille, numéro 95, rue Nationale,

Insertion prescrite par ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal civil de Lille, le quatorze décembre 1942, enregistrée, par application du décret du 20 novembre 1939, articles 4 et suivants.

VILLE DE LILLE — Rue Solférino, numéro 67

UNE MAISON A USAGE DE RENTIER

A VENDRE par suite de licitation

Mise à prix .... 100.000 francs

La vente se poursuit à la requête de : 1) Madame Rachel-Jeanne BEAUSSART, sans profession, demeurant à Nantes, numéro 5, rue Urvoy de Saint-Bedan, épouse séparée de corps de Monsieur Albert-Henri CAPON, suivant jugement du Tribunal civil de Lille, du dix-sept décembre 1940 ; 2) Madame Marine-Eugénie-Julie QUERTANT, routurière, demeurant à Paris, numéro 15, avenue Villemain, veuve de Monsieur Raphaël-Gustave BEAUSSART, agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de son fils mineur Jean - Achille - Raphaël BEAUSSART, né à Paris, le onze avril 1942, issu de son union avec son défunt mari. Ayant pour avoué Me LEFORT.

L'adjudication aura lieu à l'audience publique des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville.

Dans le mois qui suivra la présente insertion, tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article premier du décret du 1er septembre 1939, sur les mobilisés et à l'égard duquel il ne serait pas déjà intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée adressée au Greffier dudit Tribunal. — Pour extrait (s.) : LEFORT. 17.326

« LA PRESSE POPULAIRE »

Société anonyme au Capital de 3.000.000 de francs
Siège Social à Lille, rue de Paris, N° 186 bis

Les Actionnaires de la Société Anonyme « La Presse Populaire », au Capital de 3.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sont informés qu'en vertu d'une délibération en date du 16 juillet 1942, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de ladite Société a décidé que le Capital Social serait augmenté de 3.000.000 de francs, par l'émission au pair de 30,000 actions de 100 francs chacune.

Ces nouvelles actions seront payables en totalité lors de la souscription.

En vertu de cette délibération les actionnaires auront le droit de souscrire, par préférence et à titre irréductible à une action nouvelle pour une action ancienne.

Ce droit de préférence devra, à peine d'échéance, être exercé dans le mois du dernier en date des deux avis qui ont été publiés ou qui seront publiés tant dans le Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires, les 21 et 28 décembre 1942, que dans le Journal « Le Réveil du Nord » les 23 et 30 décembre 1942, ce délai commencera à courir le 30 décembre 1942 pour se terminer le 31 janvier 1943.

Conformément à la loi du 14 août 1941, tout propriétaire d'actions auxquelles est attaché un droit de souscription, à titre irréductible, qui, par suite des circonstances résultant de l'état de guerre, justifiera avoir été empêché de participer à l'augmentation de Capital, pourra exercer son droit de souscription jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la cessation légale des hostilités. En vue de sauvegarder les droits de souscription à titre irréductible des dits actionnaires empêchés, le Conseil d'Administration désignera des souscripteurs provisoires qui ne pourront lors de la délivrance des nouvelles actions auxdits actionnaires empêchés, exiger d'eux une somme supérieure au prix d'émission majoré de l'intérêt légal en matière commerciale, calculé du jour de la clôture de la souscription jusqu'au jour du paiement effectif du prix d'émission par les intéressés. Ces titres bénéficieront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges que s'ils avaient été, dès l'origine, mis à la disposition des souscripteurs définitifs.

Dans le même délai d'un mois, les actionnaires pourront en outre souscrire éventuellement à titre réductible des actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrite en vertu du droit de préférence. Les actions ainsi souscrites à titre réductible seront réparties, entre les souscripteurs proportionnellement au nombre d'actions anciennes qu'ils possèdent et au nombre des actions souscrites par chacun d'eux.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions des Statuts et elle auront droit au dividende au même titre que les actions anciennes à compter rétroactivement du 1er janvier 1942 ; toutefois elles n'auront droit à l'intérêt de 5 % fixe à titre de premier dividende par l'article 46 des Statuts qu'à compter du jour de l'acte de déclaration de souscription et de versement du nouveau capital.

Les souscriptions, ainsi que les versements, seront reçus au Siège social jusqu'au 31 janvier 1943 tous les jours ouvrables de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, contre présentation des certificats nominatifs.

La notice prescrite par l'article 8 de la loi du 30 janvier 1907 a été insérée au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires à la charge des Sociétés Financières portant la date du 21 décembre 1942.

Cet avis sera porté à la connaissance des titulaires des titres nominatifs par une lettre recommandée avec accusé de réception qui sera adressée sous les trois jours de la seconde insertion qui paraîtra dans ce journal le 30 décembre.

22948 La Conseil d'Administration.

GAZOGÈNES PRUVOST
POLYCOMBUSTIBLES
Mise en route sur gaz, sans filtre toile, conception purement mécanique. Application sur moteurs à essence ou Diésel. Livrable imméd'
Garagistes-Monteurs, consultez-nous
MOTEURS PRUVOST
30 à 35, rue Bonte-Pollet - Lille (Tél 144.35)

CACHET MIRIGA
Supprime FIÈVRE-GRIPPE NÉVRALGIE - RHUMATISME DOULEURS MENSUELLES
Médicament de choix toujours efficace.
Le cachet 1 fr 10 Toutes Pharmacies
11.375

Etude de Me Jacques BOYER-CHAMMARD, avoué à Lille, 45 bis, rue Royale.

D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunal civil de première instance de Lille, le 26 novembre 1942, enregistré il appert : Que la séparation de biens a été prononcée d'entre : Madame Arsène-Anna ADRIEN, épouse du sieur Jacob BEN ADIBA, demeurant à Lille, 59, rue Nicolas Leblanc, d'une part ;

Et : 1) Monsieur Jacob BEN ADIBA, demeurant à Lille, 59, rue Nicolas Leblanc et actuellement sans domicile, ni résidence connus ; 2) Monsieur DEFOSSEZ, liquidateur, demeurant à Lille, rue du Gros Gérard, ledit sieur DEFOSSEZ, pris en sa qualité d'administrateur provisoire aux biens du sieur BEN ADIBA, d'autre part

Que Me Jacques BOYER-CHAMMARD avoué, occupait dans l'instance pour Madame BEN ADIBA-ADRIEN — Pour extrait (signé) : BOYER-CHAMMARD 17.327

Etude de Me André BAYART, Docteur en Droit, Notaire à Roubaix, 43, rue du Maréchal Foch

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me BAYART, notaire à Roubaix, le 30 Septembre 1942, enregistré à Roubaix, le 1er Octobre 1942, vol. 363 bis, fo 78, no 342, M. Laurent COURTRAY, tisseur à Wattrelos 5, rue Lafayette a accordé en bail à loyer à la Société anonyme Blanchisseries Industrielles Jules LESAUVAGE, dont le siège est à Aubervilliers (Seine), 170, rue de la Haie Coq, ayant son siège d'exploitation à Roubaix, rue Dampierre, no 54 à 60 : Un fonds de commerce de tissage de torchons d'essuyage pour l'industrie, exploité à Wattrelos, rue Lafayette no 6, et le droit au bail de la partie des lieux dans lesquels il est exploité, qui lui avait été consenti par M. Gustave DHALLUIN de Wattrelos, moyennant loyer et conditions fixés audit acte.

Oppositions au siège d'exploitation de la Société anonyme Blanchisseries Industrielles Jules LESAUVAGE, à Roubaix, rue Dampierre, no 54, dans les 20 jours de la présente insertion.

Publié au B O, du 12 décembre 1942 17.228

Etudes de Mes ROUCLY, notaire à Cartignies et ROFFIAEN, notaire à Avesnes.

Suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Me ROUCLY, notaire à Cartignies et ROFFIAEN, notaire à Avesnes, le 15 décembre 1942, enregistré à Avesnes, le 18 décembre 1942, folio 83 A, Case 528, les ayants droit de M. Emile MARTEL, veuf de Mme Germaine MANOUVRIER, négociant, demeurant à Cartignies, décédé au Nouvion le 3 avril 1942 ont vendu à Monsieur Marcel MUYLAERT, employé de commerce, demeurant à Sous-le-Bois, le fonds de commerce de négociant en vins et spiritueux de gros et détail exploité à Cartignies, par Monsieur MARTEL, comprenant uniquement la clientèle et l'achalandage.

Oppositions reçues dans les vingt jours de la seconde insertion à Cartignies en l'étude de Me ROUCLY, notaire

17.313 Pour première insertion : H. ROUCLY

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03).

Vente aux enchères

BEAU MOBILIER

Bon piano palissandre « Elcké » - Bon piano « Erard » - Garniture de cheminée - Salle à manger japonaise - Cope skunks - Lustres - Machine à coudre - Bureau table - Dargatte - Buste marbre. Salle à manger Renaissance - Buffet - Table - Chaises - Buffet étagère acajou et desserte assortie - Service de table porcelaine et service verrerie.

Belle chambre à coucher chêne clair - Lit laqué Louis XVI et table de nuit - Lavabo - Chaise longue garnie velours **Chauffe-bains - Cuisinière** à carreaux céramiques **- Payers divers - Réchaud au gaz - Cuisinière mixte émaillée blanche.**

BRILLANTS

Superbes boucles oreilles brillants blancs purs 3 car. 50 environ les deux ou cai. - Montre bracelet or pour dame **- Bijoux or divers - Argenterie.**

Lundi 28 décembre - 13 h. 30. — Exposition dimanche et lundi matin de 10 h. à midi.

12.202 **G. SINCER.**

Orchestre réputé, de retour, **J musiciens**, cherche place **Lille et environs**. Ecrire initiales E R.A.L., 45, rue de la Gare, **Roubaix.** 1.209

OFFRES D'EMPLOIS

Rég. Valenciennes, Denain, Saint-Amand. Je m. e. cour. Hom. jeune p. me second, et prend partie aff. si sérieux act. Réf. Hon. âge. Ecr. **Nayta J.**, 11, r. H Gesquières, **Lomme.**
Visa No 1.186, I.R. 7. 31.608

Pour **Douaisis**, je mets au ct **démobilisé** ec. Gains ass. Ag. et rel. honor. **Zaiter**, 119, Bd Vauban, **Lille.** Visa No 1.185, I.8. 7. 31.607

MARIAGES

J. homme très sérieux, 22 ans, s. stable désire mariage avec j. f. très sérieuse, de 19 à 20 ans, s. stable. Ecr Réveil, Arras 5.205

En vue mariage, dame, 43 ans, dés conn. ouvrier mineur. S'adr. dépôt Réveil, 66, rue R. Briquet, Bruay (P.-de-C.). 2.125

CESSIONS

CESSIONS
Paul MARTINOT 7, Cr. & 26, rue des Arts, **Lille.** 10.900

Lille-Commercial
Cabinet de Confiance - 20 années de pratique, **céde et procure les bonnes affaires**, 66, rue Faidherbe, **LILLE.** Tél. 530 03. Célérité et discrétion. 10.168

Coté d'Anzin: grand log., loyer 125 fr. ; garage 2 voit., bonn recette Prix: 35.000 - **Courmont**, 77, rue de Paris, **Lille.** 17.319

Recherche patente « Coiffeur Masseurs » Ecr. N A.U.E., au Réveil qui transmettra 22.947

Patente d'ébéniste et vante de meubles, à céd pour Lille. 25.000

Ets R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, LILLE 13123

Café-Hôtel - Brasserie - Attractions, centre ville minière, 12 cham., 300 chais 70 tables Fait 10.000 fr rec. le dimanche, à céder

Ets R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, LILLE 13.122

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 22 a., ay. connais. bac. et sténotypie dipl. st dact et compb. cherche place secrétaire début de clinique ou hosp. à Lille. Ecr. C.A.R.T. au Réveil

VENTES - ACHATS - LOCATIONS

Etude de Me LOTTHE, notaire, rue de Lille, BAILLEUL (Nord)

DEUX BELLES MAISONS contiguës, à Bailleul, 71 et 73, rue de Lille, dont une avec grand'porte garage, à **VENDRE** ensemble ou séparément — S'adresser étude de Me LOTTHE 17.235

Pour VENDRE ou ACHETER un **FONDS DE COMMERCE, un TERRAIN, une PROPRIÉTÉ**
LA GARANTIE 8 bis, Parvis Saint-Maurice **LILLE**
10.700

Etude de Me Jules BAUDRY, notaire à Bouchain (Nord) - Télé : 85

A VENDRE par adjudication publique et volontaire : le mardi 29 décembre 1942, à 15 heures, à BOUCHAIN, rue Henri Bocquet en l'étude : **fonds de commerce de grains et tourteaux en gros avec magasin de détail** à Harnes, rue de Montceau No 18. Ensemble licence, clientèle, matériel et droit au bail. Faculté de traiter avant adjudication

Pour tous renseignements, traiter et visiter, s'adresser à Me BAUDRY, notaire 17.220

A VENDRE

1o) Atelier de menuiserie mécanique à Argenteuil (S.-et-O.) ; 2o Raraquements — **Pouillit**, 35, Bd d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine 11.705

Etudes de Me LAMBLAIN, notaire à Doullers et DEROUVROY, notaire à Avesnes. Et de Mes CACHEUX et VANSENTERGHEM, avoués à Avesnes

Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe
Près d'Avesnes
« Point d'Arrêt »

Adjudication publique en la mairie de Saint-Hilaire-sur-Helpe. Le **Lundi 25 janvier 1943, à 14 heures**

I. - **UNE MAISON** divisée en 3 logements et 14 a. 55 c. de terrain, un logement libre le 1er avril 1943

Mise à prix.... 80.000 fr.

II. - **UN JARDIN** de 2 a. 46 ca. avec baraquement usage de remise situé à proximité de l'immeuble ci-dessus

Mise à prix.... 8.000 fr.

Nota. — S'adresser aux notaires d'urgence avec pièces d'identité pour autorisation préfectorale. 17.293

Affaire exceptionle : Lot de 16 maisons de Roubaix, dont 1 de 12 pièces à usage boucherie, 1 de 7 pièces et les autres de 4 à 5 p. à vendre Prix total : 210.000 fr

Ets R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, LILLE 13.121

Etude de Me Auguste LAMBLAIN, notaire à Doullers — **A vendre** par adjudication, le jeudi 21 janvier 1943, à 14 h. en l'étude **Une Maison et divers bâtiments** avec 45 à 79 ca de terrain, sise à ECLAIBES près de Maubeuge. S'adresser en l'étude d'urgence pour autorisation préfectorale 17.329

Etude de Me DELATTRE, notaire à Fournes-en-Weppes (Nord). - **A LOUER** pour la durée des hostilités une belle maison d'habitation à Fournes, avec grand jardin. - Pour tous renseignements, s'adress. à l'étude 17.334

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE DE PARIS
M. DEBRIE, Directeur
Cours de coiffure H et D Soins beauté Pédicure.
84, rue de Paris - LILLE
Face Egl. St-Maurice
20 122

DACTYLO, COUPE COUTURE (Jour et Soir) **Lille, 42, rue L. Gambetta Cambrai**, 38, r. St-Georges **Denain**, 32, Bd Caraman **Douai**, 13, r. des Malvaux **Hénin**, 4, rue Voltaire **Lens**, 65, rue de Lille **Valenciennes**,43, r. Rempart 11.114

DETTES

M. BERNARD Adolphe de **Seclin**, informe le public qu'à dater de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née DUPRIEZ Juliette, de **Tamalamars.** 31.544

Mme Lucien VESIEZ, née Denise KERFISER demeurant rue Brazza, 21, à **Lens**, informe le public que contrairement aux dires de son mari, elle n'a jamais fait de dettes et qu'elle n'a nullement l'intention d'en contracter. 2.720

AUTOS

Recherchons Pont AR Liberty 10 cv, TAN PEER Frères, 14, rue de Lille, **St-André**. - Tél. 661.61. 17.325

CAPITAUX

PRÊTE à Fonctionnaires 3e année **BARBAZIN G** 1, rue Caulron Amiens

DIVERS

POLICE PRIVÉE
Renseign. Recherches, Enquêtes, Surveil. Filatures. Constats - DISU, 23, rue Ste-Catherine, **Lille.** 31355

Les deux prisonniers rapatriés passés le 3 ou 4 décembre au magasin « Marchand Frères », à Armentières, sont instamment priés de se présenter au plus tôt 32, rue de Lille, à Armentières, pour affaire concernant Hippolyte Marchand, prisonnier en Allemagne. — **Bonne récompense.** 31.528

Ce n'est pas un produit de guerre : la **CARBOGENE** est un produit breveté depuis 1915 : il a donc 27 ans d'existence.

LE « CARBOLION »

est son dernier né : il a bénéficié de l'expérience de son aîné et a reçu les derniers perfectionnements qui le placent au-dessus de tous les produits similaires.

Nous vous invitons à acheter un produit d'une autre marque et à l'essayer, vous pourrez alors vous rendre compte de la différence.

10.534 **DARBODDSNA.**

LE BAUME PICOT
est un corricide efficace, il supprime radicalement cors, verrues, durillons. Francs 8.00, toutes pharmacies 11.124

Atelier de Dépannage TOUS POSTES T.S.F.
Trav. soigné, px modéré. Achat de vieux disques **COUPLEUX Frères**, 43, r. Esquermoise, Lille.

GLACIÈRE MÉNAGE
ELECTRIQUES ou au GAZ
179, r. de Lannoy Roubaix. Retenez votre tour aux **Galeries «Maman Louise»** 22.933

LA
BLAKETTE
PROVISION DE FLAMMES
TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION
11.632

BRIQUETERIE
Recherchons presses électriques Normand, bon ou mauvais état - **Urgent** Faire proposition aux **Briqueteries Joly-Delvallée, à MARLY** (Nord) 22.949

Poissons exotiqu.
BOMBEKE A LILLE
10, r. Ponts de Comines 22.950

A Vendre grandes cuisinières émaillées, de ferme : 4 fours - **SPITTAEL**, fabricant, 291, rue du Blanc - Seau **Tourcoing.** 1.502

Sans nouvelles, depuis 1940, de leur fils **Joseph Blanches**, soldat au régiment 96e B.C.P., 3e Cie Sect. commandement, secteur post. 12.585, M. et Mme Joseph BLANCHOZ roron C. No 25, rue de l'Eglise, à **Berignies-les-Douai** (Nd) seraient infiniment reconnaissants aux personnes qui pourraient leur fournir tous renseignements à son sujet. 8.705

Achat, Vente, Echange Mach à écr. et compta ries **Agence IDEAL** at **ERIKA** - **L.-P. FLIPO** 15, r. J. Sans Peur Lille

SCIENCES OCCULTES

GABY CHRISTEL
Voyante cél. Astro. secret p. retour d'Affect. Réussite de vos désirs Prédict surp. 154, rue de Rivoli, Paris (Métro Louvre) Corresp.

POUR **CÉDER** VITE, **ACHETER** SAIN
Les ETABLISSEMts R.I.C.I.N
ONT LA **VENTE** DE TOUT : COMMERCES INDUSTRIES IMMEUBLES FERMES, etc.
52, rue Faidherbe
LILLE
13e Année (Tél. : 531.25)
CONFIEZ-leur vos
CESSIONS

A
Imprimerie du Réveil du Nord
186 rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GEST

— 43 —

PETITE COMTESSE

Par MAX DU VEUZIT

« Jusqu'à ce jour, dans l'attente d'événements futurs probables, j'ai cru devoir subordonner ma vie à votre retour et à votre volonté. Je vous faisais l'honneur d'accepter vos décisions et de dépendre de vous !

« Votre lettre, en assimilant notre mariage à un acte de charité stupide, comportant plus de regrets que d'obligations, me libère d'une partie de ces obligations. Le malheur veut, en effet, que je ne sois pas écrasée de reconnaissance pour votre munificence !

« Je ne me crois plus, notamment, obligée de vivre en tutelle auprès d'une servante à votre solde, ou auprès d'une amie âgée : la comtesse Philippe d'Armons a l'âge et le droit d'occuper, dans le monde, la place que lui confère et son nom et sa fortune.

« Croyez d'ailleurs que j'y apporterai toute la correction mondaine et de bon ton qu'il est d'usage en la matière.

« Mais ce que je tiens à vous déclarer, dès maintenant, c'est qu'à dater de ce jour, vous êtes et vous demeurerez un étranger pour moi.

« Au travaux forcés du mariage nous resterons rivés... mais chacun à un bout de la chaîne sans que jamais ces bouts se rapprochent ou que cette chaîne se raccourcisse.

« A mon tour, comte, telle est ma volonté !

— Croyez-moi, monsieur, votre servante très honorée de vos appréciations et très heureuse de mon émancipation.

« Myette DARTEUIL,
« Comtesse d'ARMONS »

Quand j'eus signé et relu cette longue lettre, un soupir de soulagement gonfla ma poitrine : en ces quatre pages j'avais bien dit au comte tout ce que j'avais sur le cœur

Il était plus de minuit quand je me mis au lit. Depuis longtemps déjà, le château était endormi.

C'était ma première nuit sous le toit de ma belle-mère. Je dormis bien malgré tous les projets qui me roulaient en tête, mais, dès le lendemain, en dépit du désir de la mère de Philippe je pris ma volée vers Paris.

J'avais hâte de mettre ma lettre à la poste, car je me faisais scrupule de la déposer à Louvigny, mon mari pouvant en déduire que sa mère était mêlée à ma révolte.

Je ne devais jamais avoir de réponse à cette lettre, mais le comte d'Armons s'arrangea pour que je eusse l'effet qu'elle avait produit.

— Je ne comprends rien à ce que Philipppe m'écrit, me dit ma belle-mère, quelques semaines plus tard en venant me voir à Paris. Mon fils se félicite d'avoir reçu de vous une bonne nouvelle. Lui avez-vous donc écrit ?

— Oui, quelques lignes... Vous avez sa lettre ?

— Je vous l'ai apportée. Elle est si gentille, si affectueuse que j'en ai eu le cœur tout remué. Vous verrez combien même il s'adoucit en parlant de vous.

— Bizarre ! fis-je simplement.

— Oh ! ne doutez pas, ma petite Myette. J'ai tant d'espoir, moi-même.

— Montrez-moi sa lettre, je vous en prie, suppliai-je, tant j'étais impatiente de savoir ce que Philippe avait bien pu dire

Elle me la tendit, tout heureuse de l'impression que j'allais certainement ressentir.

« Ma mère chérie,

« Ma lettre de l'autre jour a été très vive et je serais navré que vous en soyez été peinée. Vous faire un reproche était loin de ma pensée et mon amertume n'était pas dirigée contre vous, mère chérie

« Je n'oublie pas les jours bénis de mon enfance, auprès de vous, et vous restez mêlée à tous mes souvenirs heureux.

« Le moral est bien meilleur, chez moi, actuellement. Votre protégée a pris une décision qui me charme et si vous la voyez, dites-lui que la dernière partie de sa lettre, relativement à sa volonté, m'a rendu le plus heureux des hommes. Je l'approuve entièrement : jamais, jamais !

« Mère chérie, je vous prends dans mes bras et je vous embrasse tendrement.

« Votre fils respectueux qui vous aime.

« Philippe. »

Cette lettre ne me causa pas la joie que j'en attendais. Malgré les mots d'amour filial et l'assurance d'un moral bien meilleur, j'avais l'impression d'une grande tristesse se dissimulant sous des phrases rassurantes.

— Eh bien, Myette, sentez-vous combien Philippe est plus doux ? Il est content de vous. Il vous approuve ! Myette, ma petite Myette ! combien je suis contente de ce revirement.

J'ouvrais la bouche pour la détromper mais je vis le rayonnement de son visage et le courage me manqua pour lui exprimer sa méprise, pour lui dire que ce qui charmait tant son fils c'était l'assurance que je lui avais donnée d'une séparation irrévocable et définitive.

— Oui, fis-je doucement en détournant mes yeux pour qu'elle n'y vît pas mon mensonge. Oui, Philippe est plus doux et nous finirons par nous entendre.

Que Dieu bénisse mes paroles d'espoir à cette mère inquiète. Je ne savais pas, à ce moment-là, quelle douceur je mettais dans son âme, pour toujours..

CHAPITRE X

Mais revenons en arrière, après que j'eus quitté Louvigny pour gagner la capitale et jeter ma lettre à Philippe dans quelque boîte de passage

Tout de suite, j'allai trouver ma vieille amie, la baronne de Montavel, et la mis au courant de tout ce qu'il y avait de nouveau entre le comte d'Armons et moi

— Votre mari et vous, êtes deux étourdis qui dressez entre l'avenir et vous une barrière ridicule. Que savez-vous de demain, Myette ? Pouvez-vous affirmer que jamais vous ne serez la femme du comte.

— Oh ! ça jamais ! jamais !

(A suivre).